



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Séance extraordinaire du conseil

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Jacinthe Murphy, directrice générale adjointe de la Municipalité de Godmanchester à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par le maire, Monsieur Pierre Poirier, pour être tenue vendredi le **3 octobre 2025 à 14h00** à la salle du conseil de Godmanchester au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

À l'occasion de cette séance extraordinaire, il sera pris en considération le ou les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi du contrat pour le pavage du 4^e Rang – Carr Front
4. Période de questions
5. Fermeture de séance.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 29^e jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur la page web de la Municipalité de Godmanchester.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^e jour de septembre deux mille vingt-cinq.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale adjointe